



Modernes.  
Intelligents.  
Différents.

## LES PORTEFEUILLES GÉRÉS DE FIDELITY

Des solutions complètes pour tous  
vos besoins en placements





# Constance et diversification pour tous les types d'investisseurs

Le secteur des services financiers est complexe et évolue constamment. C'est pourquoi nous nous engageons à offrir des produits de qualité qui procurent de la valeur à long terme. En tant que société privée, nous proposons des solutions de placement et des approches innovantes à nos clients canadiens depuis plus de 30 ans. Nous investissons dans la recherche exclusive, l'analyse fondamentale ascendante, l'innovation en matière de produits, ainsi que dans notre personnel. Fidelity compte des spécialistes en placements aux quatre coins du monde et met à contribution ses connaissances des marchés locaux pour repérer des occasions réelles et vous les offrir ici même au Canada.

L'équipe de répartition de l'actif de Fidelity combine la recherche fondamentale aux connaissances pratiques sur l'interaction des actions, des obligations et des liquidités afin d'élaborer des portefeuilles diversifiés conçus pour correspondre au niveau de tolérance au risque et à l'horizon temporel de placement de divers investisseurs. Ce processus est rigoureux et précis :

- Des modèles différents de répartition stratégique de l'actif ont été établis par l'équipe en vue d'offrir une variété de portefeuilles permettant de satisfaire les besoins de tous les investisseurs.
- Des stratégies actives de répartition de l'actif sont employées pour ajouter un degré de complexité supplémentaire à notre approche basée sur la recherche fondamentale ascendante. Les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer ou sous-pondérer les portefeuilles pour gérer le risque et tirer parti des conditions changeantes du marché.

L'importance que Fidelity attache à la recherche approfondie et à la répartition efficace de l'actif par des experts du monde entier aide à atténuer le risque de perte, tout en cherchant à accroître la valeur du portefeuille des investisseurs dans le but de répondre à leurs objectifs financiers.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller en placements  
ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds commun de placement ou d'un FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Un remboursement de capital réduit le prix de base rajusté (PBR) d'un placement. L'impôt sur les gains en capital est reporté jusqu'au rachat des parts ou jusqu'à ce que le PBR devienne inférieur à zéro. Les investisseurs ne doivent pas confondre ce taux de distribution de liquidités et le taux de rendement d'un fonds. Bien que les porteurs de parts de séries fiscalement avantageuses de Fidelity (les Versements fiscalement optimisés de Fidelity) puissent reporter certains gains en capital, ils devront néanmoins payer l'impôt sur les distributions de gains en capital découlant de la vente de placements par les gestionnaires de fonds, ainsi que sur les distributions d'intérêts et de dividendes. Les Versements fiscalement optimisés comportent également une distribution de fin d'année qui doit être réinvestie dans des titres additionnels du fonds applicable. Les distributions mensuelles de liquidités du programme de Versements fiscalement optimisés ne sont pas garanties; elles seront ajustées de temps en temps et pourraient comporter un revenu.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou, dans le cas d'un nouveau fonds, d'un indice de référence.

Les stratégies relatives aux fonds communs de placement et les titres actuellement détenus en portefeuille peuvent changer. La répartition des placements d'un fonds sert à illustrer la façon dont un fonds peut investir et ne reflète pas nécessairement les placements actuels ou futurs du fonds. Les placements d'un fonds peuvent changer en tout temps.

Certains fonds de Catégorie de Société sont fermés aux nouveaux achats ainsi qu'aux échanges dans les régimes enregistrés, sauf dans le cas des programmes d'opérations systématiques existants. Par ailleurs, certains fonds de Catégorie de Société ne sont pas recommandés comme placement dans les régimes enregistrés; les titulaires de régimes enregistrés sont invités à envisager la version équivalente de ces fonds de Catégorie de Société structurée en fiducie. Il convient également de rappeler aux titulaires de comptes enregistrés que certains fonds de Catégorie de Société pourraient, de temps à autre, devoir payer un impôt sur le revenu, ce qui aura pour effet de réduire le rendement. Veuillez lire les aperçus du fonds pour d'autres renseignements.

Les fonds sont habituellement gérés en fonction des contraintes exposées. Toutefois, le gestionnaire de portefeuille se réserve le droit de s'en écarter, ce qui ne figure pas dans la notice d'offre en tant qu'élément des stratégies de placement du fonds.